

Procès-verbal des délibérations du Bureau syndical			
Séance du mercredi 03 juin 2026 à 17h		N° Délibération	DBS-2026-II-01
Convocation 26/05/2026	CAIRE - Haguenau	PJ	

Présents	13	M. Patrick BETTINGER, M. Gauthier DA CRUZ, M. André ERBS, M. Thomas HAUER, M. Patrice HILT, M. Eric JEUCH, M. Guillaume NOTH, M. Guillaume PETER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Jean-Michel STAERLE, M. Claude STURNI, M. Mathieu TAESCH et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	17	

Excusés	4	M. Marc BASTIAN, M. Paul HEINTZ, M. André KRIEGER et M. Pierre MAMMOSSER,
---------	---	---

ORDRE DU JOUR

DBS 2026-II-01 Demande de subvention Fonds vert – mesure PCAET pour le défi mobilité J'y Vais

Séance du mercredi 03 juin 2026 à 17h
Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2026-II-01 : Demande de subvention Fonds vert – mesure PCAET pour le défi mobilité J’y Vais

Rapport présenté par M. Guillaume Peter, vice-président en charge du plan climat

1. Fonds vert - mesure PCAET

La mesure PCAET (plan-climat-air-énergie territorial) du Fonds vert a été renouvelée cette année. Les bénéficiaires éligibles sont les EPCI, leur communes et les PETR avec l'accord des EPCI. Les projets éligibles doivent être inscrits au plan climat du territoire, pas encore engagés avant le dépôt de la demande mais engagés d'ici fin 2026 pour des factures à priori payées d'ici fin 2027.

Contrairement à 2025, seule l'enveloppe régionale est définie à ce jour (6 millions d'euros), pas d'enveloppe définie par département ni par EPCI. La préfecture du Bas-Rhin estime un montant de la subvention pour les EPCI à hauteur de 1.25€ / habitant.

Elle encourage cependant les EPCI à demander plus car, au vu des contraintes de calendrier de réalisation des projets, il est possible que toute l'enveloppe régionale ne soit pas consommée.

Elle encourage également les PETR, qui ont un projet éligible, à déposer une demande. Celle-ci pourrait être soumise à validation à l'échelle régionale si tout le budget n'est pas consommé.

Il faut remonter à la DDT67 la liste des projets pour lesquels les collectivités vont faire une demande d'ici le 15 juin au plus tard, puis déposer une demande en ligne sur la plateforme nationale.

2. Défi mobilités J'y vais

La mobilité durable est un des axes forts du plan climat de l'Alsace du Nord. Dans le cadre de la sensibilisation à l'écomobilité et la mobilisation des acteurs du territoire, le PETR a repris et poursuivi la participation de l'Alsace du Nord au défi J'y vais depuis 2020.

L'organisation du défi, via une association (Initiatives Durables), et les outils généraux d'animation généraux sont mutualisés par et pour les territoires coorganisateurs du Grand Est (38 territoires en 2026). Les territoires assurent respectivement l'animation à l'échelle locale.

Le projet bénéficiait d'une subvention ADEME qui prend fin en 2026. Les coûts mutualisés à supporter par les territoires partenaires vont ainsi augmenter pour les prochaines éditions. Les conventions avec l'association qui coordonne et anime de défi seront triennales à partir de la prochaine édition.

Il est proposé de solliciter le Fonds vert PCAET pour l'organisation et l'animation du défi sur le territoire du PETR de l'Alsace du Nord. L'estimation du budget sur 3 ans est de 24 000 € dont 19 000 € pourraient être facturés sur 2027.

Séance du mercredi 03 juin 2026 à 17h
Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2026-II-01 : Demande de subvention Fonds vert – mesure PCAET pour le défi mobilité J’y Vais

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Vu la délibération n° CS 2022-III-03 du 14 mai 2022 approuvant le PCAET de l’Alsace du Nord,

Vu la délibération BS n°2020-II-01 du bureau syndical en date du 02 avril 2020 proposant que le PETR de l’Alsace du Nord soit l’une des structures de mise en œuvre du Défi « Au boulot, j’y vais autrement »,

Considérant la participation continue du PETR de l’Alsace du Nord au Défi « Au boulot, j’y vais autrement », sa déclinaison scolaire depuis 2020 et la participation importante des employeurs et établissements scolaires de son territoire,

Considérant que cette action s’inscrit dans l’axe « vers un territoire plus sobre » et l’orientation « se déplacer autrement » du PCAET,

Valide le principe de participation du PETR aux prochaines éditions du défi « J’Y VAIS ! »,

Décide de solliciter la mesure PCAET du Fonds vert 2026 pour l’organisation et l’animation du défi J’y vais en Alsace du Nord pour 3 ans (2027-2029) pour un budget global estimé à 24 000 €,

Autorise le Président ou son représentant à signer toute convention ou document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Affiché au siège du PETR, le 12/06/26

Pour ampliation

Pour extrait conforme,



Guillaume PETER

Vice-président